

UNITÉ & JHR FILMS PRÉSENTENT

# STUPS

UN FILM D'ALICE ODIOT ET JEAN-ROBERT VIALLET



Unité & JHR Films présentent

# STUPS

un film d'Alice Odiot et Jean-Robert Viallet

FRANCE - 2025 - 86 MIN - DCP

AU CINÉMA LE 1<sup>ER</sup> OCTOBRE 2025

Dossier de presse et photos sur [www.jhrfilms.com](http://www.jhrfilms.com)

## DISTRIBUTION

JHR FILMS  
Jane Roger et Arnaud Dommerc  
[www.jhrfilms.com](http://www.jhrfilms.com)  
09 50 45 03 62

## COLLECTIF UNA MATTINA

UNA MATTINA  
Sandrine Floch  
[sandrine.floch73@gmail.com](mailto:sandrine.floch73@gmail.com)  
06 84 79 94 79  
Mily Renaudeau  
[mily.renaudeau@gmail.com](mailto:mily.renaudeau@gmail.com)  
06 87 21 17 36

## PRESSE

Rachel Bouillon  
[rachel@rb-presse.fr](mailto:rachel@rb-presse.fr)  
06 74 14 11 84

# SYNOPSIS

Des murs, des geôles, des salles d'audience, des larmes, des cris, des regards, des hommes - avec leurs histoires. Le Tribunal de Marseille est débordé par les affaires de stupéfiants. Ceux qui sont jugés là sont les gérants d'une économie du chaos. Ce sont aussi les petits travailleurs du shit, des enfants qui ont grandi seuls. En contrebas, les quartiers périphériques, la ville bouillante, remplie de ses blessures. De ses beautés aussi.



# ENTRETIEN AVEC ALICE ODIOT ET JEAN-ROBERT VIALLET, RÉALISATEURS

**Comment avez-vous obtenu l'autorisation de filmer des audiences judiciaires ?**

**Alice Odiot** - Ça a commencé pendant le confinement. Dans un premier temps, on a obtenu l'autorisation de faire des repérages. Je les ai commencés en mai 2021 auprès de plusieurs chefs de juridictions. Le président du Tribunal de Marseille nous a beaucoup aidés, il a accueilli le projet à bras ouverts. La Procureure générale de la Cour d'Appel d'Aix-en-Provence nous a aussi soutenus parce qu'il fallait l'accord du siège et du parquet. Ensuite, le Ministère de la Justice a longtemps réfléchi ; notre demande d'autorisation de tournage nous a été accordée avant la loi qui autorise à filmer les audiences. Puis il fallait l'accord de la police parce qu'on voulait aussi accéder aux geôles, les lieux de détention dans le palais de justice.

**Les geôles, ce sont les scènes que l'on voit au début du film ?**

**Alice Odiot** - Oui. C'est là que les individus attendent leur audience, qu'on peut discuter avec eux et obtenir leur consentement. Les geôles sont le ventre du tribunal, un lieu qui contient toutes les peurs et les regrets. Filmer cet endroit à Marseille n'avait jamais été fait. Ça permettait de donner un visage aux prévenus, de comprendre d'où ils viennent. Ils arrivent aux geôles depuis la garde à vue, ils sont hébétés, n'ont pas dormi, ni été bien nourris, ils ont peur... Le chef des geôles, le major Cauchois, a compris ce que nous cherchions — personne en particulier, mais le commencement d'histoires — et nous a laissés travailler.

Je suis restée dans le tribunal pendant un an, j'ai identifié les magistrats qui voulaient bien se laisser filmer, ceux qui avaient le désir de montrer leur travail. J'ai écrit. Nous avons filmé la première fois le 3 mai 2022 dans un tribunal pour enfant. J'avais déjà rencontré au centre pénitentiaire d'Aix-Luyens le mineur de 17 ans qui était jugé ce jour-là. Depuis, il est

majeur, et il a pris plus d'importance dans son réseau. Il a été de nouveau jugé en comparution immédiate et il est en détention aux Baumettes. C'est une boucle infinie.

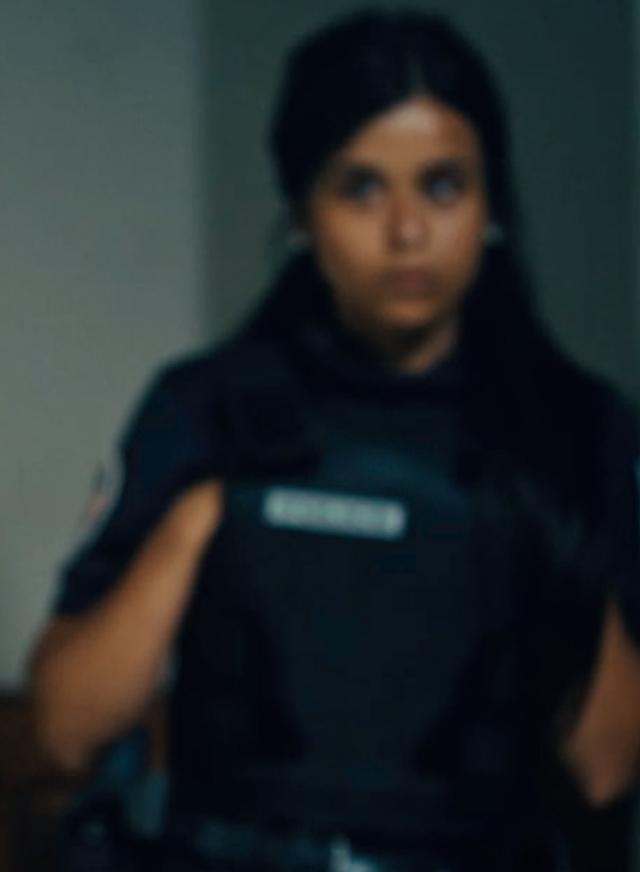
**Le consentement des prévenus était nécessaire, on suppose, pour pouvoir les filmer ?**

**Jean-Robert Viallet** - Bien sûr. Au-delà des autorisations administratives qui sont très longues et complexes, on doit avoir les autorisations de tous ceux qui sont filmés ! Tous les magistrats présents, tous les prévenus présents. Les prévenus, on les voyait furtivement, ils arrivaient dans les geôles une demi-heure avant leur audience ! Je préparais le tournage dans la salle d'audience pendant qu'Alice était dans les geôles pour convaincre ces gens en stress énorme d'accepter d'être filmés. Elle leur expliquait qu'on faisait un film de cinéma, que c'était à visage découvert et qu'on avait besoin de leur accord. On a eu beaucoup de refus, mais aussi beaucoup d'autorisations.

**Alice Odiot** - Jean-Robert était en haut avec un chef opérateur et deux caméras, j'étais en bas dans les geôles et quand j'avais un accord, je lui envoyais un texto. Nous avions quelques minutes avant que le prévenu ne monte les marches qui le séparent de la salle d'audience. Parfois ça ne marchait pas. Mais quand ça marchait, c'est que l'on sentait un certain désir à se raconter autrement.

**La justice possède une dimension théâtrale, cinégénique, ce qui ressort superbement dans votre film. En étiez-vous conscients en amont et pendant le tournage ?**

**Alice Odiot** - L'enjeu dépassait la présence de nos caméras. Une audience dure en moyenne 29 minutes, c'est très rapide. Du coup, forcément, chacun se met en scène, notamment les prévenus. Chacun



navigue dans une certaine vérité et cherche à retomber sur ses pieds. C'est aussi cet exercice-là que nos caméras ont capté. Dans les geôles, on les a filmés là où ils ne sont pas dans la mise en scène d'eux-mêmes, mais seuls. Ils réfléchissent, ils répondent à un enquêteur social, ils font le point sur leur situation. C'est là que nous saute au visage le caractère profondément inégalitaire de la société. C'est dans les geôles qu'on comprend mieux Marseille : pendant vingt minutes - c'est rapide là aussi - le (ou la) prévenu·e se livre sur son enfance, son parcours, et son logement. Ils ont souvent grandi en dehors d'une scolarité, ils sont allés X fois en prison, on voit très vite la spirale dans laquelle ils sont pris.

**Un de vos personnages le dit : "j'ai tout foiré, ma vie est fichue...", il n'a plus d'espoir.**

**Jean-Robert Viallet** - C'est ça. L'enquêteur social essaye de faire le rapport le plus détaillé possible en un minimum de temps afin que le juge ait sous la main quelques éléments de la situation sociale de la personne jugée. Ce sont des comparutions immédiates, il n'y a pas eu d'instruction comme dans les gros procès en chambre criminelle. Les juges ont besoin de quelques données essentielles : D'où vient la personne ? Quel a été son parcours ? A-t-elle une famille, des enfants... ? Tout ça compte dans un jugement.

**Alice Odiot** - Le Tribunal de Marseille détecte aussi les grands schizophrènes, en collaboration avec une unité psychiatrique, afin de leur éviter une comparution immédiate et la prison. Les soigner plutôt que de les enfermer. Cette pratique devrait se généraliser, j'espère.

**La sociologie qui apparaît dans votre film est parlante : beaucoup de jeunes, beaucoup de personnes originaires du sud de la Méditerranée, et même des truands à l'ancienne vieux et blancs. Cela est-il représentatif de tous les cas que vous avez filmés ou observés ?**

**Jean-Robert Viallet** - C'est un film de cinéma. Nous n'avons pas cherché à tout dire, tout raconter. Nous avons tenté de permettre aux spectateurs de rencontrer des parcours de vies et des histoires différentes qui donnent une idée de ce qu'on voit dans un tribunal de cette nature. Cela dit, ce qu'on découvre dans le film correspond à la sociologie des quartiers, de la pauvreté des classes abandonnées. La

cartographie de la délinquance est strictement liée à la question sociale. Ce qui n'a rien de nouveau en soi. C'est vrai à Marseille ou ailleurs en France. La délinquance n'est pas une question de couleur de peau ou d'origine, c'est une question de pauvreté, une question de survie parfois. Ce qu'on a filmé là, c'est une réalité brutale. Ces gens sont les esclaves du shit, les petits travailleurs des réseaux de trafiquants, les premières lignes. Ils ont les petits jobs, ils sont dans la rue soit pour surveiller, soit pour vendre. Ils sont exploités par les réseaux qui sont des entreprises hyper capitalistes. Ceux qui font ces petits jobs sont les plus fragiles socialement, psychologiquement, ils sont aussi les plus exposés.

**Les situations filmées sont dramatiques et pourtant, votre film recèle aussi une dimension de comédie, notamment dans les dénégations des prévenus. On imagine que ce n'était pas intentionnel mais que vous n'avez pas étudié cette part quasi-burlesque ?**

**Jean-Robert Viallet** - On en était conscients, on a choisi de monter (et de montrer) ces moments-là.

**Alice Odiot** - Ces gens ont une vie très ordinaire. Leur travail est aussi très ordinaire à leurs yeux, bien qu'il légal. Ce qui frappe, c'est leur utilisation de tout le langage "corporate" appliqué au milieu des stupéfiants. Ce ne sont pas de gros bandits, ce film déconstruit le mythe du gérant de point de deal : ces ouvriers du shit ne sont pas riches, le vrai patron n'est pas là, ni dans la rue, ni au tribunal. Ceux que nous avons filmés sont des esclaves au sens littéral du terme, ils travaillent gratuitement.

**Jean-Robert Viallet** - On parle de petits jeunes qui se sont déjà fait prendre une ou deux fois, qui ont déjà fait de la prison. La marchandise avec laquelle ils se sont fait pincer, il faut la rembourser aux trafiquants. C'est la spirale infernale de l'endettement et de l'emprise des réseaux.

**Alice Odiot** - On entre en prison avec une dette, et c'est à l'intérieur, selon le profil de chacun que l'on est recruté par d'autres réseaux. Les prisons sont le premier pourvoyeur d'emplois pour les réseaux de stups, qui ont besoin de ces jeunes qui font des allers-retours permanents entre la cité et la prison.

**Entre les prévenus et les juges, il y a aussi un contraste de langues qui peut parfois être drôle.**

**Alice Odriot** - Oui, les prévenus essayent de s'ajuster à la langue des juges : "oui, votre honneur", "je vous le jure monsieur le président"... Cela fait ressortir toute l'imagerie des séries et films américains car eux-mêmes reprennent ces codes. Ils essayent de faire passer leur histoire avec force, métaphores, et en essayant d'être le plus véraçes possible. Forcément, cela finit parfois par être drôle.

**Jean-Robert Viallet** - On fait du cinéma. Forcément, on sait qu'on filme une scène de théâtre, ce qu'est un tribunal. On y voit deux classes sociales, dont l'une juge l'autre. Les juges sont plutôt blancs, éduqués, à l'aise avec la parole. En face, on a des jeunes gens pauvres, peu éduqués, mais pas sans talent sur le langage, sauf que c'est une autre langue, celle des quartiers. Bien sûr nous nous sommes dit qu'il fallait jouer cette carte théâtrale et parfois comique. On ne voulait pas que ce film soit uniquement un objet lourd et pesant. Mais attention, tout cet aspect drôle et théâtral c'est la réalité, on n'a pas forcé le trait.

**Alice Odriot** - On a montré le film à l'un des accusés. Il a adoré le film parce que ça parle enfin d'eux et de ce qu'ils vivent. C'est quand même le quotidien d'une partie de la jeunesse marseillaise.

**Jean-Robert Viallet** - Le Tribunal de Marseille est le plus encombré de France pour ces affaires de stups, sans doute avec celui de Bobigny. Il y a une grosse problématique des stups actuellement en France. La police et les tribunaux sont dépassés par le phénomène narcos qui devient très compliqué.

**Parlons justement des juges de votre film. Ils sont brillants, charismatiques, mais aussi compréhensifs des situations de ceux qu'ils doivent juger. On sent bien que le problème de la justice, ce n'est pas la qualité des magistrats mais l'engorgement et le manque de moyens.**

**Jean-Robert Viallet** - La juge du mineur récidiviste est plus que patiente, sa patience semble même infinie. Elle suit ce gamin depuis des années, elle essaye de lui donner sa chance, de trouver des solutions... bref, elle

essaye toute la palette dont elle dispose. Pendant plus de cinq ans elle tente de sortir ce garçon de la délinquance, et elle y croit vraiment. Mais c'est difficile.

**Alice Odriot** - Cette femme a pour mission de juger les mineurs mais aussi de les protéger. Elle doit prendre 300 mesures éducatives par an : comment faire ça ? Si elle prend une décision de placement, il arrive qu'elle ne soit toujours pas appliquée six mois après ! Les lieux de placement à Marseille sont également engorgés. Les foyers de jeunes sont souvent appelés "foyer des putes". Ils deviennent des plaques tournantes de la prostitution, c'est là que les proxénètes vont recruter des jeunes filles en situation de fragilité. C'est un autre sujet, mais c'est lié à la question des stups.

Les mineurs qui deviennent guetteurs à 13 ans voient le point de deal en bas de chez eux depuis toujours : il faut être très fort pour échapper à ça. Si on élargit la focale, ça marche pour tout : avec les stups, pas d'émeutes urbaines, les quartiers sont calmes quand la concurrence ne les jambise pas (leur tirer dans les jambes), les loyers sont payés, on achète une paix sociale. Ce problème des stups doit tous nous interroger, nous concerner.

**Mais est-ce vraiment l'intérêt des politiques de laisser les choses en l'état ? Ce problème des narcos commence à inquiéter toute la société et laisse penser que les politiques sont soit lâches, soit incomptétents, soit impuissants, soit les trois.**

**Alice Odriot** - Pourquoi est-ce toujours le Ministre de l'Intérieur, éventuellement de la Justice, que l'on voit quand éclate une affaire de stups ? Pourquoi le Ministre de l'Éducation n'est jamais présent ? Il faudrait aussi regarder les écoles dans lesquelles grandissent les gosses. Les profs qui enseignent là sont des héros : mal payés, travaillant dans des conditions très mauvaises et peu respectées par la hiérarchie et les politiques. 25% des mineurs aux mains de la PJJ (Protection Judiciaire de la Jeunesse) ne sont plus scolarisés nulle part. Cela ne devrait-il pas nous interroger en priorité ? On peut faire toutes les opérations de police spectaculaires que l'on veut, si on ne répare pas ce qui survient avant, on n'y arrivera pas.

**Jean-Robert Viallet** - Les « stupeux » s'installent dans toutes les zones



de fragilités sociales, là où ils vont trouver une main d'œuvre disponible et prête à travailler sous contrainte... car elle n'a pas le choix.

**Alice Odiot** - La demande de consommation de stupéfiants doit aussi nous interroger. Elle est en constante augmentation, on se drogue car on ne va pas bien, on prend de la coke pour assurer au boulot. Or, il y a parfois du sang sur les sachets de coke et sur les plaquettes de shit.

**STUPS donne plutôt une bonne image de la justice, si ce n'est le manque de moyens.**

**Jean-Robert Viallet** - Tous les magistrats du Tribunal de Marseille travaillent sous une pression énorme, ils sont débordés. Pendant notre tournage, il y a eu quand même un petit renforcement des troupes, mais sans doute encore insuffisant. La juridiction de Marseille est immense, et il y a énormément de narcs. Ce serait donc un peu facile de croire que les juges sont juste des salauds qui tapent sur les délinquants. Non, ce n'est pas si simple. On a aussi essayé de montrer que juger, c'est difficile. On s'était demandé s'il fallait montrer le public des audiences, la foule devant le tribunal. Et puis non, on s'est dit qu'il fallait être sobres, simples et que dans chaque affaire, nous allions filmer deux solitudes : celle du prévenu et celle du juge. Elles disent énormément de choses de la société dans laquelle nous vivons. La solitude du prévenu est évidente, il doit d'une certaine manière « sauver sa peau », présenter une histoire acceptable, échapper à une sanction trop lourde, etc. Mais la solitude du juge est réelle aussi : c'est lui qui juge, qui doit prendre la moins mauvaise décision dans des conditions de temps très courtes.

**Alice Odiot** - J'aime le regard de Jean-Robert et la façon dont il se faufile derrière l'accusé, suffisamment près pour que l'on ressente son souffle, sa tension. Voir depuis ses yeux le juge qui le regarde, et nous fixe aussi. Tout cela, c'est aussi grâce au côté artisanal du documentaire et de la petite caméra.

**Jean-Robert Viallet** - Entre deux audiences, on modifiait parfois un axe, et on a installé une caméra derrière le banc des accusés, ce qui a donné des petits moments de vérités jamais filmés ainsi en France, ni au cinéma, ni à la télévision.

**Alice Odiot** - J'ai aimé notre liberté assez paradoxale dans ces lieux très contraints : les pièces sont exiguës, il y fait chaud, c'est sale, c'est stressant, mais plus nous connaissions les couloirs, les sous-sols et les salles d'audience, les recoins et les gens qui les peuplent, plus nous étions mobiles, rapides, et libres.

**Parmi les prévenus, on voit aussi deux femmes. Les femmes semblent encore plus bas que le bas de l'échelle sociale des milieux traquants ?**

**Alice Odiot** - La femme adulte est clairement victime de traite des êtres humains.

**Jean-Robert Viallet** - Elle est ce qu'on appelle une "nourrice" : une personne vulnérable repérée par les stupéfiants, ils la fournissent en produits, puis à un moment donné, ils squattent son appart' et lui disent "c'est toi qui vas garder la came ! Tu n'as pas le choix, sinon on te tabasse". Une nourrice, on en trouve dans toutes les cités, dans tous les points de stups. Et ce sont souvent des femmes seules, sans mec, en prise avec des addictions...

**Alice Odiot** - Les deux prévenues du film représentent les rôles que les réseaux donnent aux femmes. Soit le transport, comme la jeune fille du début, parce que les femmes sont un peu moins contrôlées, soit nourrices. Je trouvais important que l'on voie aussi des femmes et le rôle que le réseau leur impose. La nourrice est vraiment tout en bas de l'échelle sociale. Une esclave absolue.

**Jean-Robert Viallet** - La parole de son avocat est très forte, quand il dit au juge "si vous la remettez en prison, vous allez repousser le problème à plus tard. Par contre, si vous l'éloignez de chez elle avec des mesures de protection, ça va l'aider".

**Alice Odiot** - Ce qui est marrant, c'est que c'est un avocat d'affaires, plutôt de droite. Mais ce discours est de gauche, du moins de bon sens. C'est complexe de juger une population éloignée depuis si longtemps de tout ce qui fait société : l'école, le travail, les vacances... Tout ça est quand même très triste.

**On sort du film un peu désespéré par l'étendue du problème. Si on entrevoit les solutions préventives en théorie, on a plus de mal à espérer les voir appliquées rapidement et massivement, du fait du manque de moyens et/ou du manque de volonté politique. Vous-mêmes, sortez-vous d'un tel tournage très pessimistes, ou y avez-vous vu des motifs d'espérance ?**

**Alice Odiot** - On n'est pas à l'aise avec ce problème et on ne cherche pas non plus à mettre à l'aise le spectateur. Face au juge, c'est une société qu'on ne veut pas voir et que l'on ne connaît pas. Or, cette réalité existe, il va bien falloir en tenir compte et se dire que ce ne sont pas des empilements de lois répressives qui vont juguler ce phénomène, mais plutôt la volonté politique de donner un avenir à une jeunesse. Il faut faire société avec tous les membres qui la composent.

**Jean-Robert Viallet** - Avec Alice, notre idée n'est pas d'aller regarder ce qui fonctionne bien, ou ce qui est très positif... ce serait esquiver une grande partie du réel. Si on parle de stups, le réel, il est là, dans ce qu'on a filmé. Le constat du moment, c'est celui-là, il n'est pas ailleurs. Est-ce que c'est désespérant ? Peut-être. Est-ce que ça peut produire autre chose que du désespoir, comme une colère constructive ? Nous le croyons. Que chaque spectateur puisse se dire "ce n'est pas possible, on ne peut pas laisser les choses se déployer comme telles !". Oui, pour faire société autrement, il faut combattre, avancer, chacun à son niveau. Nos films nous les pensons aussi dans ce but, réveiller des colères positives, donner des envies de politique, d'engagement. Donner envie de ne pas rester chez soi inactif ou insensible. Nous sommes allés filmer là où le réel s'exprime et on l'a montré tel qu'il est, même s'il assomme.

**On imagine que vous aviez beaucoup de matière. Comment se sont opérés vos choix de montage ?**

**Jean-Robert Viallet** - Nous avons monté ce film avec notre fidèle monteuse, également réalisatrice, Catherine Catella. On adore travailler avec elle. Les films choraux comme les nôtres sont assez difficiles à manier pour que les séquences ne soient pas anecdotiques. Il faut réussir à emporter le spectateur dans la démarche cinématographique. Catherine est une monteuse radicale et sobre. STUPS est monté au couteau, sans concessions, sans fioritures, sans trop de plans... Grâce

à elle, chaque scène va droit à l'essentiel, et c'est tout. Nous avons d'abord choisi nos personnages, en essayant de les diversifier, et nous avons ensuite commencé à monter le film personnage par personnage. Progressivement, on a agencé l'ensemble. À l'arrivée, on a un montage très épuré.

**Alice Odiot** - La grande qualité de Catherine, c'est de nous amener vers la cohérence. On a abandonné certaines histoires parce que ça aurait manqué de clarté. Chaque affaire est compliquée, on peut facilement s'y perdre avec tous les détails. Catherine nous permet d'être un peu limpides, et elle a l'art de la chute. Il en faut pour enchaîner chaque séquence.

**Après DES HOMMES, sur la prison des Baumettes, STUPS semble dessiner une cartographie politique et sociologique de Marseille, et peut-être de la France, strate par strate. On vous imagine réaliser d'autres films sur Marseille, par exemple sur l'école, ou sur la prostitution dont vous avez dit deux mots, un peu à la façon d'une fiction telle que SUR ÉCOUTE (THE WIRE) sur la ville de Baltimore.**

**Alice Odiot** - Ce qui m'intéresse, c'est l'instant où l'institution publique va aller regarder ce qui « déconne ». Oui, j'ai envie de continuer à regarder et filmer ça. D'ailleurs, on a réussi à faire STUPS parce qu'avant, on était allé en prison. On a remonté la piste de la détention au jugement. Et souvent, les prévenus qui nous ont donné leur accord dans les geôles avaient vu DES HOMMES, ce qui nous a beaucoup aidés.

**Jean-Robert Viallet** - C'est très gentil de comparer notre travail à SUR ÉCOUTE (THE WIRE), oui nous avons encore beaucoup de boulot. Sur Marseille, il y a encore tant de films de cinéma à faire en plusieurs endroits de la société. Et la société marseillaise, c'est la société française. Donc oui, nous allons poursuivre.

**Propos recueillis par Serge Kaganski**



## ALICE ODIOT

**Alice Odiot** reçoit le prix Albert Londres en 2012 pour son film *ZAMBIE, À QUI PROFITE LE CUIVRE ?*

Sa dernière enquête, *MADE IN FRANCE, AU SERVICE DE LA GUERRE*, retrace un chemin de traverse judiciaire filmé entre Tel Aviv, Gaza et l'Europe ; la première instruction d'une plainte en France visant un fabricant d'armes français pour complicité de crime de guerre. Elle observe depuis une dizaine d'années la gestion de la délinquance à Marseille, en prison et devant les tribunaux.

Pour le cinéma, Alice Odiot et Jean-Robert Viallet co-signent *DES HOMMES* (sélection Acid Cannes 2019, meilleur film au London international documentary festival) et leur dernier film *STUPS* (sélectionné au FIPADOC 2025).

## JEAN-ROBERT VIALLET

**Jean-Robert Viallet** est auteur, réalisateur et journaliste. Lauréat du prix Albert Londres en 2010 pour sa trilogie *LA MISE À MORT DU TRAVAIL*, une immersion au cœur de grands groupes mondialisés, il s'intéresse aux fractures de la société contemporaine, aux zones grises des pouvoirs, aux violences sociales et aux destructions environnementales produites par le capitalisme néolibéral. .

# FILMOGRAPHIE SÉLECTIVE

- 2025 **STUPS** (86 min) Sortie en salles  
Alice Odiot et Jean-Robert Viallet  
- FIPADOC 2025 - section Documentaire National, Biarritz 2025  
- Festival Cinéma d'Alès - Itinérances 2025  
- Festival du Film Judicaire d'Alès 2025  
- Festival du Film de Saint Paul Trois Châteaux 2025
- 2020 **MADE IN FRANCE, AU SERVICE DE LA GUERRE** (55 min) Documentaire pour la télévision  
Alice Odiot et Sophie Nivelle-Cardinale  
- Belfast Festival of Ideas & Politics  
- Mention spéciale au PriMed 2021, catégorie enjeux méditerranéens
- 2020 **DES HOMMES** (82 min) - Sortie en salles le 19 février  
Alice Odiot et Jean-Robert Viallet  
- Programmation ACID, Cannes 2019  
- Festival Premiers Plans, Angers 2020  
- Meilleur Film, London International Documentary Festival
- 2019 **L'HOMME A MANGÉ LA TERRE** (98 min) Documentaire pour la télévision  
Jean-Robert Viallet  
- Étoile de la Scam, FIPADOC Compétition impact, CinemAmbiente, Environmental Film
- 2011 **ZAMBIE, À QUI PROFITE LE CUIVRE ?** (52 min) Documentaire pour la télévision  
Alice Odiot et Audrey Gallet  
- Prix Albert Londres 2012
- 2009 **LA MISE À MORT DU TRAVAIL** (3 x 60 min) Mini-série documentaire pour la télévision  
Jean-Robert Viallet  
- Prix Albert Londres de l'audiovisuel, Prix du SFCC et des Films de télévision
- 2006 **UNE FEMME À ABATTRE** (82 min) Documentaire pour la télévision  
Jean-Robert Viallet et Mathieu Verboud  
- Festival international du grand reportage d'actualité : prix de l'Investigation  
- Festival de La Rochelle 2008 : prix du meilleur scénario
- 2005 **LES ENFANTS PERDUS DE TRANQUILITY BAY** (90 min) Documentaire pour la télévision  
Jean-Robert Viallet et Mathieu Verboud  
- Festival international de programmes audiovisuels (Fipa) 2006 : prix Michel Mitrani et mention spéciale du jury

# LISTE TECHNIQUE

un film de .....	Alice Odiot et Jean-Robert Viallet
production .....	Unité
produit par .....	Bruno Nahon
producteurs associés .....	Thomas Morvan, Caroline Nataf
image .....	Antoine Héberlé, Jean-Robert Viallet
montage .....	Catherine Catella
étalonnage .....	Kevin Stragliati
musique .....	Marek Hunap
son .....	Jean-Michel Tresallet, Damien Guillaume, Jérôme Wiciak

avec la participation de Arte France

avec le soutien du Centre national du cinéma et de l'image animée, la région Provence-Alpes-Côte d'Azur,  
en partenariat avec le CNC

avec l'aide en bourse d'écriture, au développement et à la production de la région Provence-Alpes-Côte d'Azur  
en association avec Sofitvcine 9

avec la participation du Fonds Image de la diversité - Agence nationale de la cohésion des territoires -  
Centre national du cinéma et de l'image animée.

Ce film a reçu le soutien de Brouillon d'un rêve de la SCAM et du dispositif La Culture avec La Copie Privée.



jhr  
FILMS